

UN ELEVE = UN ELEVE.

Non au fichage des élèves musulmans !

A Toulouse, la Direction départementale de la Sécurité Publique, sur injonction du Ministère de l'Intérieur, a demandé à 145 directeurs d'école, principaux de collège et proviseurs de lycées de compter les élèves absents le jour de l'AïD. Heureusement, de nombreux enseignants et directeurs et directrices d'établissements ont refusé de répondre, soutenus ensuite par le rectorat. Nous saluons cette réaction. **C'est une démarche saine et responsable.**

Car **ce qui s'est passé est très grave** : Pourquoi viser ainsi les seuls élèves musulmans, et la fête de l'AïD ? Quelle sera la prochaine étape ? Le fichage individuel, nominatif ? On sait où ça mène.

Les responsables politiques, depuis des années, pérorent sur le *"vivre ensemble"*, le *"respect des valeurs de la République"*, la *"laïcité"*... Mais cette demande va à l'encontre de tout ça : ce n'est pas la volonté de favoriser le *"vivre ensemble"* mais au contraire celle de pointer du doigt une partie des enfants, de les séparer, de les désigner comme *"anormaux"*, en dehors de la communauté scolaire et nationale à cause de leur religion. **Ou alors, le *"vivre ensemble"* veut dire en fait qu'il faudrait se fondre dans un modèle précis, (celui du *"vrai français"* ?) et qu'il n'y a pas de place pour autre chose que ce qui est estampillé comme bon par le gouvernement.** Comme si la société française d'aujourd'hui était celle d'il y a 100 ans !

Le fait que cette demande émane des services de sécurité et du Ministère de l'Intérieur désigne les élèves musulmans comme un *"danger pour la République"*. Mais il faut remettre les choses à l'endroit : c'est cette demande qui est dangereuse pour parce qu'elle met à mal **les principes fondamentaux du pays** :

- le principe d'égalité, avec un traitement spécifique des élèves musulmans,
- le principe de liberté, en remettant en question la liberté religieuse des familles et
- le principe de fraternité en séparant les élèves entre musulmans et non musulmans.

Elle remet en cause le principe de laïcité, qui garantit à chacun(e) le droit d'exercer sa religion librement, quelle que soit cette religion.

Les parents musulmans sont des parents comme les autres, ils ne sont pas plus irresponsables que des parents athées, catholiques, juifs, bouddhistes ou protestants en faisant participer leurs enfants à une fête importante pour eux. Non, ils n'ont pas à se cacher pour pratiquer leur religion et l'enseigner à leurs enfants. Il faut arrêter de tout dramatiser. Il s'agit juste d'une fête religieuse, une situation banale et par cette demande, le Ministère de l'Intérieur veut que les gens se sentent coupables, comme s'ils faisaient quelque chose d'interdit ! Alors qu'une circulaire de l'Education Nationale de 2014 autorise les élèves et le personnel à s'absenter pour 2 fêtes religieuses musulmanes, 2 fêtes arméniennes, 2 fêtes juives et 1 fête bouddhiste.

Les enfants musulmans sont des enfants du pays, des élèves comme les autres. Ils

n'ont pas à se sentir honteux ou coupables de pratiquer leur religion **C'est à ceux qui font de telles demandes d'avoir honte.** Il faut arrêter de culpabiliser les gens, de les monter les uns contre les autres, d'opposer sans cesse les différences et de vouloir couler tout le monde dans un vieux moule.

- **Les enfants n'ont pas à subir une telle persécution qui les expose aux yeux des autres comme suspects et dangers potentiels du fait de leur pratique religieuse.**
- **Les parents n'ont pas à se justifier de leur choix religieux.**
- **Il faut soutenir les enseignant(e)s, les directeurs-directrices d'établissements dans leur refus de participer à une telle pratique vichyste.**
- **Un pays démocratique se doit de respecter chaque habitant et de combattre toute pratique de persécution, d'où qu'elle vienne.**
- **Nous voulons et travaillons à un pays qui reconnaisse tous ses habitants, à égalité.**

**L'Assemblée des Parents (association de parents d'élèves)
Des habitant(e)s du Mirail**

Toulouse, le 28/05/2023